

# Le pamphlet

P É R I O D I Q U E I N D É P E N D A N T

## Editorial

**20 minutes** du 11 mars titrait: «*"Cadeaux" aux entrepreneurs: référendum déposé*». En janvier dernier, le Grand Conseil genevois, sur proposition du Conseil d'Etat, votait un allègement de l'impôt sur la fortune pour «l'outil de travail» des entrepreneurs propriétaires de leurs entreprises non cotées.

L'idée est que, pour ces chefs d'entreprise, la valeur de leur société ne représente pas un argent disponible et qu'il est donc opportun de taxer sur la fortune à un taux moindre. Concrètement, jusqu'à 10 millions, une réduction de 80% et, à partir de là, de 40%.

Sans surprise, la gauche de la gauche a lancé une récolte de signatures, qui a largement abouti: deux mille signatures alors qu'il n'en faut que cinq cents pour un référendum facilité, qui est la règle en matière de fiscalité. Les Genevois voteront donc sur ce sujet.

En matière de fiscalité, la gauche qualifie systématiquement de «cadeaux» faits aux riches n'importe quel allègement, et cela n'est pas faux. Il est en effet difficile d'offrir des cadeaux fiscaux à ceux qui ne paient déjà pas d'impôts et qui forment la base de l'électorat de SolidaritéS, du parti du Travail et de

l'Union populaire. Ce que cette nébuleuse marxiste semble oublier dans le cas présent, c'est que ces abominables riches sont aussi ceux qui paient les salaires des travailleurs qu'ils prétendent défendre.

Je ne cesserai jamais de le dire, car c'est mon intime conviction: le système économique fonctionne bien en Suisse, car les différents acteurs ont conscience que la richesse se crée par l'alliance du capital et du travail. Une entreprise se développe grâce au travail de ses collaborateurs et à l'investissement que risque l'entrepreneur dans l'opération. Les deux parties méritent de recevoir une rémunération proportionnelle à l'effort consenti ou au risque pris.

C'est ainsi que, lors des années de vaches grasses, il est juste que les employés reçoivent des bonus et le ou les actionnaires des dividendes.

Mais prenons un exemple concret de la situation d'un propriétaire de PME qui, à la fin de l'année, une fois payés tous les frais et distribués les bonus, se retrouve avec un bénéfice imposable de 100'000 francs. A Genève, le taux est de 16,3%, ce qui laisse, pour une éventuelle distribution, 83'700 francs, auxquels il faudra retirer l'impôt sur le revenu, qui dépendra de chaque contribuable.

Comptons 30% pour l'exemple, soit 25'110 francs entre les impôts fédéral, cantonal et communal.

Finalement, si le capital-actions de l'entreprise est évalué à un million de francs, on ajoutera environ 5000 francs d'impôt sur la fortune, indépendamment des résultats.

On voit qu'entre le bénéfice brut de l'entreprise et le montant qui arrive dans la poche de l'entrepreneur l'Etat s'est attribué un petit peu moins de la moitié du gâteau.

Soulignons que, si l'entreprise fait une perte, l'impôt sur la fortune reste le même, ce qui peut être un problème pour le chef d'entreprise en difficulté.

Malgré le fait que l'impôt sur la fortune ne représente qu'un pourcentage très peu important, c'est une ponction inique faite sur des montants qui ont déjà été imposés, et ce n'est pas pour rien qu'il a disparu chez la plupart de nos voisins.

Bien que n'allant pas assez loin, la proposition de l'Exécutif genevois a le mérite d'aller dans le bon sens, vers un traitement plus juste de ceux à qui l'on doit la création des emplois.

*Michel Paschoud*

## Ne dites pas...

Ne dites pas: «Les chasseurs avaient du 1<sup>er</sup> décembre 2023 jusqu'au 31 janvier 2024 pour réguler ce loup.» Dites: «Les chasseurs avaient du 1<sup>er</sup> décembre 2023 jusqu'au 31 janvier 2024 pour tuer (ou abattre ou éliminer) ce loup.»<sup>1</sup>

Il s'est avéré par la suite que le loup prétendument régulé n'était pas le bon. Mais cela ne change rien au fait qu'on ne peut pas réguler un individu, surtout pas en lui ôtant la vie. Quand on parle de régulation du loup, on donne au mot «loup» le sens général de population lupine – qu'il convient de ne pas laisser se

reproduire de manière anarchique ni commettre trop de dégâts. Il en va de même en ce qui concerne les droits de l'homme – farce dont est censée bénéficier toute l'humanité – ou les cornes de la vache – qui seraient bien utiles aux troupeaux, hélas décornés, pour se défendre contre le loup.

Il y a des jours où on se dit qu'il serait bien agréable de pouvoir «réguler» individuellement tel ou tel journaliste, non pas en le tuant, bien sûr, mais en le renvoyant à ses chères études, afin qu'il apprenne le sens des mots. Pourtant, que

deviendrions-nous sans les absurdités des gens de presse?

On verrait aussi d'un assez bon œil la «régulation» individuelle de tel ou tel conseiller fédéral, afin qu'il s'en aille apprendre l'humilité dans quelque retraite éloignée. Mais que deviendrions-nous sans les errements de notre Ignazio et de ses collègues?

Il faut pouvoir railler un peu.

*Le pinailleur*

<sup>1</sup><https://www.20min.ch/fr/story/montricher-vd-le-loup-problematique-du-mont-tendre-a-ete-abattu-103019270>.

## Treizième rente

Au soir des votations du 3 mars, nombreux étaient les Suisses que ravissait l'acceptation d'une treizième rente AVS pour les retraités.

Il y avait, bien sûr, le monde socialo-syndical, qui s'émerveillait naïvement d'un vote fleurant bon la solidarité.

Il y avait les rentiers modestes, tout heureux d'un cadeau bienvenu.

Il y avait aussi des rentiers aisés, qui ne voyaient pas d'un mauvais œil de l'être plus encore.

Comme on n'est jamais trop prudent, l'initiative laisse au Parlement le soin de déterminer le mode de financement d'une opération qui, l'année de son introduction, coûtera, paraît-il, quelque 4,1 milliards de francs, dont 800 millions à la charge de la Confédération, c'est-à-dire des contribuables<sup>1</sup>. Ce montant ne

devrait d'ailleurs pas tarder à augmenter, du fait de l'afflux de nouveaux retraités – un bonne nouvelle n'arrive jamais seule.

Il paraît que les rentiers et les personnes d'âge mûr ont voté massivement en faveur de l'initiative «Mieux vivre à la retraite», alors que les jeunes ne lui ont pas accordé la majorité.

On les comprend, ces jeunes gens, qui ont devant eux toute une vie d'activité professionnelle. Ils savent bien qu'il n'y a pas cinquante mille moyens de financer une rente supplémentaire et qu'ils devront passer à la caisse, en raison soit d'une hausse d'impôts soit d'une augmentation de leurs charges sociales soit des deux; qu'ils devront consentir une diminution de leur propre pouvoir d'achat pour augmenter celui de

retraités qui n'en ont pas forcément besoin.

Car l'initiative «Mieux vivre à la retraite» comporte deux scandales.

Le premier tient au fait que les rentiers qui, pour quelque raison que ce soit, touchent une AVS insuffisante recevront une treizième rente basse, voire misérable, alors que ceux qui touchent la rente maximale recevront une treizième rente substantielle.

Le second tient au fait que, grâce à l'effet arrosoir cher à une gauche dépourvue d'imagination, des rentiers – j'en fais partie – seront gratifiés d'une treizième rente dont ils n'ont pas besoin, bénéficiant déjà d'une AVS complète en plus d'un confortable revenu versé par leur caisse de pension. Et ne parlons pas des bénéficiaires carrément fortunés!

En somme, l'initiative de l'Union syndicale suisse ne profite qu'aux riches.

Savoureux paradoxe.

Mariette Paschoud

<sup>1</sup> <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-99766.html>.

## Un idéal de non-existence

En se promenant du centre de Lausanne, en direction de Renens, à l'ouest de l'agglomération, on se retrouve, tout au long du trajet, plongé dans une interminable zone de désolation, avec des routes éventrées, des barrières de chantier dans tous les sens et des pistes de gymkhanas chaotiques pour les voitures, les bus, les vélos et les piétons. C'est le chantier du futur tram, commencé il y a trois ans, et sur le tracé duquel on n'aperçoit pas encore (excepté sur quelques dizaines de mètres avant le terminus ouest) le moindre rail. Il y a même un carrefour, à Renens, qui a été entièrement refait à neuf il y a deux ans, avec une foison de nouveau feux (il doit y en avoir pour des centaines de milliers de francs) qui n'ont jamais été mis en service; après des mois d'attente, on a fini par effacer les présélections et installer un giratoire, en attendant peut-être de démonter définitivement des installations qui n'auront jamais servi.

On nous assure pourtant qu'à l'horizon 2026 de beaux trams tout neufs circuleront le long d'une belle route toute neuve... Mais non: une belle route est synonyme de vitesse, de liberté, de soif de vivre et de civilisation, toutes choses que notre société aseptisée et stérilisée ne veut plus tolérer: les boulevards ne débouchent aujourd'hui que sur des culs-de-sac, les avenues d'autrefois sont transformées en sentiers vicinaux

hérissés de «gendarmes couchés» (ceux qui stoppent les honnêtes quidams et pas les voleurs) et les perspectives rectilignes tracées au siècle passé se perdent désormais dans une jungle de sinuosités étroites et tourmentées, de poteaux indicateurs-prescripteurs-moralisateurs, de peintures de guerre traçant des itinéraires schizophréniquement alambiqués en une multitude de couleurs affectées à chaque mode de transport, chacun se voyant assigner des feux de plus en plus abscons et de plus en plus absurdes. Voilà à quoi ressemblent désormais, dans toute la région lausannoise, les tronçons routiers «requalifiés» – pour reprendre le jargon vaniteux des aménagistes du territoire et des ingénieurs en mobilité réduite.

Nous qui avons grandi naguère dans une ambiance imprégnée de passions futuristes, de confiance dans l'avenir et de grandes réalisations, nous découvrons soudain l'idéologie de la décroissance, la marche arrière radicale, la fuite vers un moyen-âge sans cathédrales et sans noblesse, le ralentissement féroce des quelques déplacements encore autorisés et l'extinction (sans rébellion) de toutes les lumières qui faisaient autrefois scintiller nos cités. Nous subissons les sommations de ne plus consommer d'énergie (et de ne plus consommer de tabac, d'alcool, de viande ou de fruits lointains, de ne plus rien consommer du tout) et

l'idéal de non-urbanité des villes (qui complète l'idéal de non-masculinité des hommes et de non-féminité des femmes). Tout notre environnement a été repensé afin de nous adresser cette demande pressante et insistante: n'existez pas! n'existez plus! faites en sorte de ne jamais avoir existé! Après la *cancel culture*, la *cancel humanité*.

Et pendant que les Occidentaux écobéissants s'appliquent à se recroqueviller et à se ratatiner jusqu'à ne plus exister, des multitudes de gens issus de pays moins «développés» déferlent sur le monde occidental avec la ferme intention d'exister de plus en plus, de croître, d'affirmer leur culture, leurs religions, leurs produits, de créer une nouvelle société débordante d'énergie dans les nouveaux territoires colonisés.

On a beau savoir que l'UDC est le premier parti de Suisse, on ne distingue dans la gouvernance de nos villes aucune trace de ses supposées convictions (si tant est que ses représentants en aient d'autres que de se faire élire).

Dans un futur plus ou moins lointain, ce déclin de l'Occident sera étudié dans des livres, d'un regard distrait, par les petits écoliers chinois et russes. Mais pour nous qui vivons cela *en live*, comme on dit, c'est terriblement déprimant.

Pollux

## Du cuir d'autrui...

Des centaines de milliards de dollars appartenant à la Banque nationale russe – plus de 8 milliards sont déposés dans notre pays – ont été gelés dans le cadre des sanctions contre la Russie, reprises par la Suisse pseudo-neutre. Admettons.

Mais il est question maintenant de s'emparer de cet argent pour le verser à l'Ukraine à titre de réparation pour les dégâts causés par la Russie. En effet, le Conseil national et le Conseil des Etats ont demandé au Conseil fédéral de mettre en place un «mécanisme permettant, lorsqu'un Etat est agressé en violation du droit international, d'utiliser les avoirs de

l'Etat agresseur pour le paiement de réparations à l'Etat agressé.»<sup>1</sup>

On ne contestera pas ici que la Russie ait attaqué l'Ukraine. Mais c'est aller un peu vite en besogne que de préjuger de l'issue de la guerre, de décider que la Russie sera vaincue et accablée, comme le sont toujours les vaincus, et de voler des fonds qui lui appartiennent, si gelés soient-ils.

Et même en partant de la certitude que la Russie va perdre cette guerre, est-ce bien le rôle du Parlement et du Gouvernement d'un pays prétendument neutre que d'organiser les modalités de pareil «transfert»?

Berne est-elle à ce point assoiffée de camouflets infligés par les Russes – dont la réaction a été menaçante – qu'elle donne à ces derniers une nouvelle verge pour la battre?

Que se passera-t-il si la Russie gagne la guerre?

*M.P.*

<sup>1</sup> <https://www.20min.ch/fr/story/parlement-suisse-avoirs-gelés-cest-de-la-responsabilite-de-la-russie-de-reparer-103058597>.

## Cocorico

«Aujourd'hui la France est pionnière, aujourd'hui vous direz au monde que, oui, la France est fidèle à son héritage, à son identité de nation à nulle autre pareille, pays phare de l'humanité, patrie des droits de l'homme et aussi, et surtout, des droits de la femme», se serait écrié le premier ministre Gabriel Attal après l'adoption, à une écrasante majorité, de l'inscription dans la Constitution française du droit à l'avortement par l'Assemblée nationale et le Sénat réunis en Congrès à Versailles le mardi 4 mars<sup>1</sup>.

Ceux qui, à la suite du bref passage de Gabriel Attal au Ministère de l'éducation nationale, avaient conçu quelque espoir concernant le bon sens du nouveau premier ministre peuvent déchanter: ce personnage, à l'image du président de la République Emmanuel Macron et de l'immense majorité des politiciens

français, ne sait que prononcer de pompeux discours.

La France tue les enfants à naître (234'300 avortements en 2022<sup>2</sup>). En plus, elle le fait en se prenant pour autre chose que ce qu'elle est.

La France est pionnière, c'est vrai, pionnière dans la course au désastre et à la mort.

La France est fidèle à son héritage, c'est vrai, à l'héritage de Robespierre et de ses amis guillotineurs.

La France est une nation à nulle autre pareille, c'est vrai, en ce qu'elle persécute les Français qui veulent préserver la nation.

La France est un pays phare de l'humanité, c'est vrai, un phare éteint, dont l'humanité ne se préoccupe plus.

La France est la patrie des droits de l'homme et du citoyen, c'est vrai, mais quand on lit le texte de la Déclaration de 1789<sup>3</sup>, on s'aperçoit que celle-ci n'est plus guère qu'un catalogue de bonnes intentions tombées, pour beaucoup, en désuétude.

La France est la patrie des droits de la femme, c'est peut-être vrai, mais d'une femme créée de toutes pièces par des idéologues féministes, qui exigent qu'on puisse assassiner sa progéniture lorsqu'on n'a pas pris les précautions adéquates pour éviter une grossesse intempestive, et qu'on n'a pas appris que, dans la vie, les difficultés doivent être affrontées et non évacuées.

Les sept cent soixante députés enthousiastes qui ont voté cette infamie et les journalistes qui se réjouissent bruyamment de cette «journée historique pour les droits des

femmes» seront vieux dans quelques années. Or le président Macron concocte en ce moment même une loi pour une «aide à mourir» sous «conditions strictes»<sup>4</sup>.

Il a fallu un peu moins de cinquante ans pour que la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse (1975), encore relativement restrictive, aboutisse à un permis de tuer inscrit dans la Constitution. Il ne faudra probablement pas attendre davantage pour que l'«aide à mourir» du président Macron entre dans la

Constitution française sous forme d'un droit d'aider à mourir, voté massivement par des députés aujourd'hui encore au berceau ou à l'école primaire, trépignant de joie à Versailles à l'occasion d'une nouvelle «journée historique» pour la France pionnière... et moribonde.

M. Gabriel Attal ne sera plus alors un jeune coq impudent, mais un vieux coq menacé.

*M.P.*

<sup>1</sup> <https://www.tdg.ch/livg-dans-la-constitution-francaise-une-premiere-mondiale-421698149886>.

<sup>2</sup> <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communiquede-presse/etudes-et-re-sultats/le-nombre-des-interruptions-volontaires-de>.

<sup>3</sup> <https://www.conseil-constitutionnel.fr/le-bloc-de-constitutionnalite/declaration-des-droits-de-l-homme-et-du-citoyen-de-1789>.

<sup>4</sup> <https://www.lematin.ch/story/france-un-projet-de-loi-pour-une-aide-a-mourir-tres-encadree-103061060>.

## Priorité

«Un élu UDC s'attaque aux salaires des conseillers fédéraux», titrait **20 minutes** en ligne le 13 mars. Le lendemain, la version papier du quotidien gratuit annonçait: «Salaires du Conseil fédéral jugés trop gros».

En réalité, le conseiller national UDC appenzellois David Zuberbühler ne s'attaque pas, via une initiative parlementaire, aux salaires des conseillers fédéraux, mais à «l'ajustement systématique des salaires de l'Exécutif au coût de la vie». Toutefois, les titreaux de **20 minutes** n'y regardent pas de si près.

Cette initiative plaît, paraît-il, à la gauche, qui, pourtant, sans souci de cohérence, s'y oppose, car, dit-elle par la voix du conseiller national socialiste vaudois Samuel Bendahan, il s'agit d'une démarche populiste et, surtout, il faut «mettre la priorité sur l'augmentation des salaires les plus

bas et de la classe moyenne. Ce sont eux qui souffrent le plus de la perte de pouvoir d'achat actuelle».

Il se peut que l'initiative du conseiller national appenzellois soit démagogique – le mot «populiste» mis à toutes les sauces ne veut plus rien dire de nos jours. Il est vrai aussi qu'il faut donner la priorité de l'augmentation salariale à ceux dont les fins de mois sont les plus difficiles. Mais cette priorité exclut-elle qu'on s'interroge, en même temps, sur la nécessité d'adapter **systématiquement** les salaires des conseillers fédéraux – plus de 400'000 francs nets par année tout de même – à l'augmentation du coût de la vie?

M. Bendahan et ses camarades de parti craignent-ils de ne pas toucher un maximum lorsqu'ils seront appelés, grâce à leurs inégalables qualités et à leurs immenses compétences, à

occuper les deux sièges du Conseil fédéral réservés aux socialistes en vertu de l'intouchable formule magique?

Personne ne leur en voudrait de faire preuve, pour une fois, d'esprit pratique.

*M.P.*

5

### *Le Pamphlet*

Case postale 998,  
1001 Lausanne

[courrier@pamphlet.ch](mailto:courrier@pamphlet.ch)

Directeur de publication:

Michel Paschoud  
ISSN 1013-5057

